

# Terminologie et didactique des langues : le mariage est-il possible pour un meilleur enseignement de la traduction ?

**Christina DECHAMPS**

*Centro de Linguística – Universidade Nova de Lisboa, Portugal*

## Résumé

Cet article se propose d'étudier la question des relations entre terminologie et didactique des langues et de présenter plusieurs projets de recherche en cours qui désirent mieux articuler les avancées dans les deux champs afin d'améliorer la formation en traduction.

**Mots-clés :** terminologie, didactique des langues, formation en traduction.

## Abstract

This paper aims to study the relationships between terminology and language teaching and to present several research projects that wish to better articulate the progress in the both fields in order to improve the translation training.

**Keywords:** terminology, language teaching, translation training.

## 1. Introduction

Dans cet article<sup>7</sup>, nous nous proposons d'analyser les synergies qui peuvent être établies entre terminologie et didactique des langues étrangères dans l'objectif de dépasser le dialogue de sourds qui caractérise trop souvent la relation entre ces deux disciplines pourtant essentielles pour un meilleur enseignement de la langue de spécialité mais aussi de la traduction spécialisée.

Si la didactique des langues de spécialité ne peut ignorer les apports provenant des études menées en terminologie, cette dernière ne peut en aucun cas oublier l'une des finalités de son travail. En d'autres termes, il ne s'agit pas de limiter le champ d'action de chacune des deux disciplines mais plutôt de promouvoir un enrichissement mutuel qui ne pourra que favoriser la didactique de la traduction spécialisée.

Pour exemplifier nos propos, nous évoquerons les travaux que nous menons autour de la langue juridique et que nous pensons également développer pour la langue du tourisme dans le cadre d'un projet international né à l'Université de Florence (Italie). Dans ces travaux, nous cherchons à réunir les dernières avancées de la recherche en terminologie et en didactique des langues et d'en proposer des applications concrètes pour l'enseignement de la traduction spécialisée.

En termes méthodologiques, notre recherche s'organise en plusieurs phases. La première, après l'identification des principaux besoins et difficultés des apprenants

<sup>7</sup> Étude financée par la FCT – Fundação para a Ciência e Tecnologia, dans le cadre du projet UID/LIN/03213/2013 du Centro de Linguística da Universidade NOVA de Lisboa.

face à l'apprentissage de la langue de spécialité et de la traduction de textes spécialisés, consiste à décrire et analyser, sur la base d'un corpus textuel bilingue (PT-FR pour la langue juridique) ou trilingue (PT-FR-IT pour la langue du tourisme) certains phénomènes discursifs et terminologiques comme les collocations. La deuxième étape renvoie à la didactisation des faits discursifs et terminologiques étudiés pour prendre la forme soit d'un exercisier, soit d'un dictionnaire terminologique d'apprentissage, tous disponibles online. Finalement la troisième étape concerne 1) l'application pratique de ces produits dans le cadre de plusieurs cours de français de spécialité dispensés à ILNOVA, institut de langues de l'Universidade Nova de Lisboa (Français juridique I et II et Français pour le tourisme), compléments optionnels pour les étudiants en traduction de la FCSH ou pour les traducteurs déjà en exercice, et 2) l'analyse critique de l'expérimentation de ces mêmes produits afin de les optimiser ultérieurement.

## 2. L'objet d'étude et les objectifs de la recherche

Dans le cadre de nos recherches, nos efforts se concentrent particulièrement sur l'étude de la collocation verbale que nous considérons comme étant une combinaison non libre constituée d'une base (terme), choisie librement et d'un collocatif (verbe) qui permet d'attribuer un sens spécifique à l'expression et relevant à la fois de la terminologie et du discours, de l'axe paradigmatique et de l'axe syntagmatique.

Il faut noter que cette collocation implique souvent l'utilisation à la fois de la langue générale (verbe) et de la langue de spécialité (N = terme) et que, dans la plupart des cas, le verbe acquiert une acception spécialisée en contact avec la base de la collocation.

- prendre

*prendre = saisir*

*prendre une photo = photographier*

- casser

*casser = briser*

*casser un jugement = annuler un jugement*

*casser un fonctionnaire = rétrograder un fonctionnaire*

La collocation verbale est, sans aucun doute, l'une des structures qui posent le plus de problèmes aux traducteurs, notamment quand il faut choisir le collocatif correct à associer au terme. Il est important de souligner qu'il existe, en effet, une certaine restriction quant au choix du verbe collocatif. N'importe quel verbe synonyme ne pourra se substituer au collocatif d'usage (voir les exemples de « photographie » et « photocopie » ci-dessous), comme chaque verbe collocatif admis encadrera la collocation dans un type de discours particulier, du plus au moins spécialisé (voir exemple de « assurance » ci-dessous).

- photographie

*prendre une photo(graphie)*

*faire une photo(graphie)*

*\*tirer une photo(graphie) vs tirar uma fotografia*

- photocopie

*faire une photocopie*

*\*prendre une photocopie*

*?tirer une photocopie vs tirar uma fotocópia*

- assurance

*Contracter une assurance (discours spécialisé)*

*Souscrire une assurance (discours spécialisé)*

*Prendre une assurance (discours vulgarisé)*

Ainsi, « la maîtrise d'une langue passe par la maîtrise de ses collocations » (Lerat, 1995, p. 102) et une meilleure description des collocations s'impose donc pour pallier les manques constatés au niveau des ressources terminographiques et pédagogiques et pour permettre, dès lors, une optimisation de la formation en traduction. C'est ainsi que nous avons pour objectif de réaliser, sur la base de cette description collocationnelle, plusieurs produits numériques à caractère pédagogique, qui puissent aider le (futur) traducteur dans son travail et/ou sa formation. Certains de ces produits ont déjà été réalisés ; d'autres sont sur la voie de l'être.

### 3. Les corpus textuels

Pour réaliser cette description, nous avons à notre disposition deux corpus textuels multilingues comparables.

Le premier, bilingue, reprend des ouvrages en portugais et en français destinés aux étudiants en droit et donc marqués par le discours scientifique pédagogique. Ce corpus, appelé JURIPOR/JURIFRAN, comporte 700 000 mots.

Le deuxième, trilingue, est en cours d'élaboration. Il regroupe des guides touristiques en français, en portugais et en italien, sur les villes de Paris, Lisbonne et Florence/Pise, textes marqués par le discours de vulgarisation scientifique, du moins en ce qui concerne le domaine relatif à l'histoire de l'art. La partie française comporte déjà plus de 125 000 mots.

En plus de ces deux corpus comparables, nous disposons d'un autre, mais cette fois-ci, parallèle, reprenant toujours des guides touristiques italiens et leurs traductions respectives en français et en portugais.<sup>8</sup>

Lors de la constitution de ces différents corpus, nous privilégions les textes rédigés suivant la norme française et portugaise, laissant de côté, du moins temporairement,

<sup>8</sup> Un corpus à la fois parallèle et comparable, de plus grande envergure, est en train d'être constitué à l'université de Florence et regroupe des textes sur l'histoire de l'art et sur le patrimoine culturel florentin en huit langues (allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien, portugais, russe). Postérieurement, il nous sera également possible d'utiliser l'ensemble de ce corpus à des fins de recherches.

les textes relevant des variantes francophones et lusophones. Il est pertinent de noter à ce propos qu'il est particulièrement difficile de trouver des textes rédigés en portugais européen en format numérique – sur Internet ou ailleurs.

Les différents corpus comparables ont été traités avec les logiciels Hyperbase 9.0 d'Etienne Brunet de l'Université de Nice<sup>9</sup> et TernoStat Web 3.0 de Patrick Drouin de l'Université de Montréal<sup>10</sup>. Pour le corpus parallèle, l'aligneur de textes HyperMachiavel, développé par le laboratoire Triangle de l'ENS de Lyon<sup>11</sup>, est le logiciel sélectionné afin de répondre de manière satisfaisante à nos objectifs de recherche.

#### 4. L'analyse des données discursives et terminologiques

Comme déjà évoqué, nous nous intéressons particulièrement à la question des collocations verbales, véritables pièges pour le traducteur. Nous les relevons, dans les corpus, à partir du terme, mais aussi à partir du verbe grâce aux différents programmes de concordance disponibles. Suite à cela, nous procédons à un minutieux travail de sélection, sur la base de critères de fréquence, de figement mais aussi sur la base de critères terminologiques et didactiques.

En ce qui concerne les critères didactiques, nous privilégions les structures qui :

- répondent aux besoins et aux objectifs des (futurs) traducteurs. En ce sens, le choix pour tel ou tel type de textes à introduire dans le corpus sera fondamental pour l'obtention de résultats qui puissent apporter leur contribution à une réponse satisfaisante à ces mêmes besoins et objectifs.
- mettent en évidence les questions de para-synonymie. Dans les exemples suivants, les verbes sont apparemment synonymes mais le choix du collocatif n'est pas aussi libre qu'on ne pourrait le penser.
  - *modifier une loi* vs \**altérer une loi* – mais on utilise le verbe *alterar* en portugais.
  - *approuver un traité* vs *ratifier un traité* – ici les deux collocations renvoient à des réalités bien distinctes.
- soulignent les problèmes de polysémie interne.
  - *consacrer un code* vs *consacrer un principe*
- possèdent une forte charge socio-culturelle, pouvant se révéler opaques pour les (futurs) traducteurs.
  - *casser un arrêt, une décision* – Cour de cassation
- sont des faux amis et sources de mauvaises traductions
  - *celebrar um contrato* vs \**célébrer un contrat*
  - *conclure un contrat* vs \**concluire um contrato*

Pour l'étude de ce type de collocation (V + N), nous nous basons principalement

<sup>9</sup> Voir <http://ancilla.unice.fr/> (consulté le 06.01.2017).

<sup>10</sup> Voir <http://termostat.ling.umontreal.ca/> (consulté le 06.01.2017).

<sup>11</sup> Voir <http://triangle.ens-lyon.fr/spip.php?article1631> (consulté le 06.01.2017).

sur les travaux de Gaston Gross, Pierre Lerat et Marie-Claude L'homme qui proposent, pour l'analyse de ces structures, la théorie des schémas d'arguments (Gross 1994, 2010, Lerat 2002, 2006, entre autres) avec l'identification des types d'arguments/ classes d'objets ou celle de la structure actancielle (L'Homme 2012, 2016, entre autres) avec l'identification des actants.

- <personne physique ou morale> *conclure* <contrat>
  - *Un consommateur*     *conclut*     *un contrat*
  - *Une entreprise*                     *un accord*  
   *une convention*

Remarquons que ces dernières années, il existe un intérêt croissant pour la question du verbe en terminologie. Nous citerons particulièrement les travaux de Marie-Claude L'Homme et de son équipe à l'Université de Montréal.

## 5. La didactisation des données discursives et terminologiques

Pour la didactisation des collocations, nous nous sommes inspirée de diverses théories linguistiques, appliquées notamment à la terminologie, comme les fonctions lexicales de Mel'čuk (1993, 1995, entre autres) et les théories des schémas d'arguments et des structures actancielles, mentionnées ci-dessus. Suivant celle des fonctions lexicales, il est possible de classer les collocations suivant une liste d'étiquettes sémantiques. Ainsi, pour exprimer le 'début' d'une source du droit, nous avons, entre autres, *adopter une loi, rendre un jugement, célébrer un contrat, dresser un acte* et pour indiquer la 'fin' de celle-ci, *abroger une loi, casser un jugement, rompre un contrat, annuler un acte*.

Les informations retirées de ces analyses sont tout à fait pertinentes pour l'enseignement/apprentissage de la langue de spécialité mais également pour la traduction. Elles permettent de bien appréhender l'emploi des termes en discours.

Nous sommes également attardée sur la question de:

- la nominalisation: si on peut, par exemple, nominaliser sans problème la collocation verbale *ratifier un traité*, dans d'autres cas, la nominalisation est impossible sans prendre le risque d'un glissement sémantique (*affecter un acte - affectation*).
- le degré de figement: certaines collocations verbales connaissent un degré de figement plus élevé entre ses différents éléments, comme c'est le cas dans *entériner une jurisprudence* où la substitution de l'un des éléments est assez difficile.
- la para-synonymie: *ratifier vs approuver un traité*, exemple cité ci-dessus.
- la polysémie interne: *édicter une règle vs édicter une peine, consacrer un code vs consacrer un principe*, exemple déjà cité également.

### 5.1. Exercisier « Terminologie juridique française »

Pour la langue juridique, les données obtenues des différentes analyses ont été converties en un exercisier disponible sur une plate-forme d'apprentissage en ligne et destinée aux étudiants inscrits en Français juridique, cours offert par ILNOVA, institut de langues de l'Université Nova de Lisbonne.<sup>12</sup>

The screenshot shows a Moodle-style interface. On the left, there is a sidebar with three main sections: 'Últimas notícias', 'Próximas reuniões', and 'Atividade recente'. The 'Últimas notícias' section contains a 'NAVEGAÇÃO' menu with options like 'Página principal', 'Painel do utilizador', 'Páginas do site', 'Disciplina atual', and 'As minhas disciplinas'. The 'Próximas reuniões' section is empty. The 'Atividade recente' section is also empty. The main content area is titled 'Bienvenue sur la plateforme "Terminologie juridique française"'. It includes a sub-section 'Les sources du droit - les collocations' with a brief explanation and a list of three sources: 'Informations diverses', 'Juridictionnaire - Jacques Picotte - CTTJ - Université de Moncton', and 'Lexique de termes juridiques - Ministère de la Justice québécois'. Below this, there is a section titled 'Tópico 1' with a sub-section 'Exercices sur le degré de figement des collocations' and a paragraph explaining the importance of understanding terms in legal communication. At the bottom of this section, there is a list of three terms: 'abroger ou annuler ou casser ou rompre', 'approuver ou entériner', and 'dresser ou établir'.

Figure 1. Exercisier 'Terminologie juridique française'

Les exercices ont été élaborés à l'aide du logiciel Hot Potatoes<sup>13</sup> et organisés sur une plate-forme Moodle créée à cet effet. Au nombre d'une petite centaine, ils sont tous autocorrectifs et correspondent aux catégories mentionnées ci-dessous :

- JQuiz (QCM, questionnaires à réponse courtes)
- JCloze (textes à trous)
- JMatch (exercices d'appariement)
- JMix (puzzles)
- JCross (mots-croisés)

Dans ces exercices, les collocations sont souvent présentées dans leur contexte discursif, sur la base d'exemples repris du corpus et l'approche privilégiée est l'approche onomasiologique. Il existe également des aides, des commentaires et même la possibilité d'échanges (a)synchrones avec l'enseignant. À la fin, en guise de tâche finale, l'apprenant est amené à construire son propre dictionnaire d'auto-apprentissage des collocations juridiques.

L'exercisier suit la structure suivante:

- Exercices sur le degré de figement
- Exercices sur les para-synonymes
- Exercices sur la polysémie interne

<sup>12</sup> Cet exercisier a été présenté dans deux articles récents (DECHAMPS 2013 et 2015).

<sup>13</sup> Logiciel disponible à l'adresse suivante : <https://hotpot.uvic.ca/> (consulté le 06.01.2017).

- Exercices sur la valeur sémantique des collocations (fonctions lexicales)
- Exercices sur la structure actancielle
- Exercices sur les nominalisations
- Exercices de traduction PT-FR
- Exercices sur collocations et discours

## 5.2. Dictionnaire d'apprentissage des collocations juridiques

Ce dictionnaire d'apprentissage des collocations juridiques se trouve encore dans une phase embryonnaire. Néanmoins, un prototype a été élaboré grâce à une application gratuite disponible sur Internet, Linguae 0.15 Beta<sup>14</sup> et selon les principes établis par les linguistes Jean BINON/Serge VERLINDE (2006) et Dirk SIEPMANN (2006).

Vu la pertinence des informations recueillies dans le corpus JURIFRAN/JURIPOR pour l'élaboration notamment de l'exercisier présenté précédemment, il nous semblait important de convertir ces données en un dictionnaire qui pourra être bientôt consultable sur Internet.<sup>15</sup>

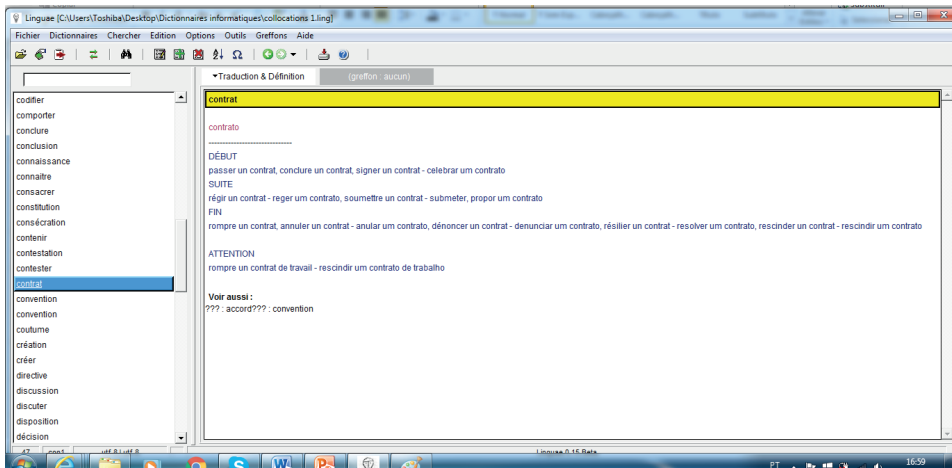


Figure 2. Dictionnaire d'apprentissage des collocations juridiques

## 5.3. Dictionnaire multilingue de la langue du tourisme – Lessico dei Beni Culturali

En ce qui concerne la langue du tourisme, nous participons actuellement à l'élaboration d'un corpus<sup>16</sup> et d'un dictionnaire terminologique multilingue de *biens culturels* dans le cadre d'un projet de recherche international basé à l'université de Florence (Italie). Notons que ce dernier ouvrage – en format électronique – ne se

<sup>14</sup> Application disponible à l'adresse suivante : <http://linguae.stalikez.info/> (consulté le 06.01.2017).

<sup>15</sup> Pour une plus ample présentation de ce projet dictionnaire, nous renvoyons le lecteur à DECHAMPS (à paraître – 1).

<sup>16</sup> Corpus déjà mentionné dans la note 1 du présent article.

limite pas à la seule description des collocations<sup>17</sup>, se présentant comme une base de données lexicographiques assez complète.

Sur la base des données reprises dans ce dictionnaire, nous pensons également créer un exercisier semblable à celui qui a déjà été fait pour la langue juridique (voir point 5.1.) et destiné aux étudiants du cours de Français pour le tourisme.

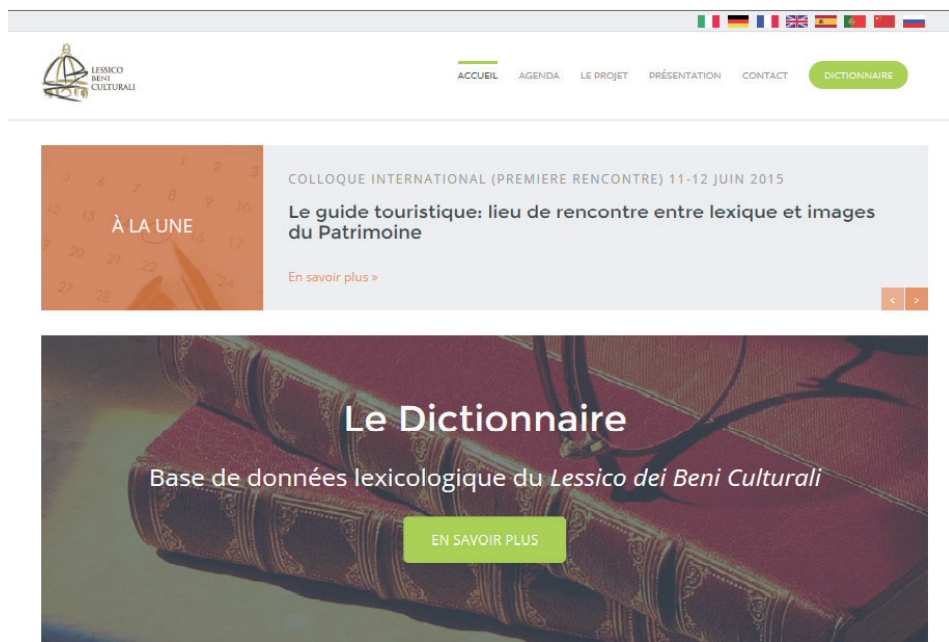


Figure 3. Base de données lexicologiques ‘Lessico dei Beni Culturali’

## 6. Analyse critique des produits pédagogiques conçus

Il est évident que les produits présentés ici, même les plus aboutis, sont loin d’être excellents et méritent une réflexion constante afin de les améliorer. En ce qui concerne l’exercisier « Terminologie juridique française » qui est aujourd’hui le produit le plus avancé, il a déjà été utilisé par plusieurs groupes d’étudiants en français juridique et en traduction juridique, professionnels ou non de la traduction. Après avoir pris conscience du phénomène collocationnel qui caractérise la langue du droit, tous ont ressenti le besoin d’en savoir plus afin d’améliorer leur maîtrise de la langue. Leurs divers commentaires sur les exercices proposés nous ont permis de procéder à quelques modifications en vue de l’optimisation du produit.

<sup>17</sup> Pour une première analyse des collocations dans la langue du tourisme, nous renvoyons le lecteur à DECHAMPS (à paraître – 2).



## 7. Conclusion

L'idée qui sous-tend nos recherches est d'éviter les cloisonnements qui existent trop souvent entre différentes disciplines et de créer, au contraire, des synergies entre celles-ci afin de tenter de répondre à des manques attestés, dans le cas présent, en didactique des langues de spécialité et de la traduction spécialisée.

La collaboration entre terminologues, spécialistes, traducteurs, enseignants et didacticiens est indispensable pour développer de produits pédagogiques de qualité qui puissent améliorer la formation. En effet, les apports de la linguistique de corpus, de l'analyse sémantique, de la lexicographie/terminographie d'apprentissage, de la didactique des langues étrangères sont fondamentaux pour la conception de produits de qualité. Nous pensons en avoir montré ici de bons exemples ou, du moins, avoir ouvert la voie pour des pistes de travail menant à ce « mariage » tant désiré.

## Bibliographie

- Binon, J. & Verlinde, S. (2006). Corpus, collocations et dictionnaires d'apprentissage. *Langue française*, 150, 84-98. URL: [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_2006\\_num\\_150\\_2\\_6855](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2006_num_150_2_6855) (05.01.2017).
- Dechamps, C. (2013). L'enseignement/apprentissage du français juridique: une proposition de démarche terminologique et didactique. *Équivalences*, 40/1-2, 191-224. Bruxelles: Département Traduction et Interprétation – ULB.
- Dechamps, C. (2015). L'enseignement du français juridique en centre de langues: quelques perspectives. *Recherches et pratiques pédagogiques en langue de spécialité – cahiers de l'Aplut*, 34-1, 213-224. URL: <https://apliut.revues.org/5094> (05.01.2017).
- Dechamps, C. (à paraître 1). Quelques propositions pour un dictionnaire d'apprentissage des collocations en français et en portugais. *Synergies Brésil*, 15, 8 p. URL: <https://gerflint.fr/synergies-bresil> (17.04.2017).
- Dechamps, C. (à paraître 2). Guide touristique et combinatoire verbale. *Atti del Convegno “La guida turistica come luogo d'incontro tra lessico e immagini dei Beni Culturali”*, Pisa-Firenze 11-12 giugno 2015. Firenze, Firenze University Press, 10 p.
- Gross, G. (1994). Classes d'objets et description des verbes. *Langages*, 115, 15-30. URL: [http://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1994\\_num\\_28\\_115\\_1684](http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1994_num_28_115_1684) (06.01.2017).
- Gross, G. (2010). Sur la notion de contexte. *Meta*, 55-1, 187-197. URL: <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2010-v55-n1-meta3696/039612ar/> (17.04.2017).
- L'Homme, M. (2012). Le verbe terminologique : un portrait de travaux récents. *Actes du Congrès Mondial de Linguistique*, 93-107. URL: [http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf\\_cmlf12\\_000340.pdf](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000340.pdf) (05.01.2017).
- L'Homme, M. (2016). Terminologie de l'environnement et sémantiques des cadres. *Actes du Congrès Mondial de Linguistique*. URL: [http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf\\_cmlf2016\\_05010.pdf](http://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_05010.pdf) (06.01.2017).
- Lerat, P. (2002). Qu'est-ce qu'un verbe spécialisé? Le cas du droit. *Cahiers de lexicologie* 80, 201-211. Paris : Classiques Garnier.
- Lerat, P. (2006). Terme et microcontexte. Les prédications spécialisées. *Mots, termes*

et contexte. Paris, éditions des archives contemporaines, coll. « Actualité scientifique », 89-98. URL : <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Lerat.pdf> (06.01.2017).

Mel'čuk, I. (1993). La phraséologie et son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. *Études de linguistique appliquée*, 92, 82-113. Paris: Klincksieck.

Mel'čuk, I. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve: Duculot.

Siepmann, D. (2006). Collocations et dictionnaires d'apprentissage onomasiologiques bilingues: questions aux théoriciens et pistes pour l'avenir. *Langue française* 150, 99-117. URL : [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_2006\\_num\\_150\\_2\\_6856](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2006_num_150_2_6856) (05.01.2017).